MODALITÉS D'ACCUEIL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7-8 JUIN 2023

GPE Transforming Education

MISE À JOUR SUR L'HÉBERGEMENT GPE

- Le Conseil a mandaté le Secrétariat pour négocier trois domaines de flexibilité opérationnelle : (1) les frais de recouvrement des coûts d'hébergement, (2) la capacité de financer directement les bénéficiaires et (3) la capacité de recevoir des fonds de sources non traditionnelles.
- Deux notes ont été envoyées à la Banque mondiale, l'une proposant un taux de recouvrement des coûts d'hébergement reflétant l'utilisation des services d'hébergement par le GPE et l'autre une proposition sur la manière de recevoir des financements de sources non traditionnelles.
- Une troisième note proposant comment financer directement les bénéficiaires est en cours de rédaction.
- Le 17 mai 2023, la Banque mondiale a informé le GPE qu'elle facturerait une commission de recouvrement des coûts de 17 % pour l'exercice 23 (contre une commission de 24 %) et qu'elle poursuivrait les discussions sur la commission de recouvrement des coûts au-delà de l'exercice 23.
- La Banque mondiale n'a pas encore officiellement répondu à la deuxième note.
- Les homologues du GPE au sein de la vice-présidence chargée du développement humain ont été très réactifs et utiles dans ce processus.

GPE Transforming Education